



Rotonde

Les escaliers dressés qui s'écoulent par l'intérieur de la Tour nous conduisent jusqu'au couronnement de la structure romaine, sur laquelle s'assoient les deux corps octogonaux qui ont été ajoutés, dans l'agrandissement dirigé en 1789, par l'ingénieur militaire Eustaque Giannini. Ceux-ci se sont assis sur la fabrique existante, en maintenant un pavé dans lequel se combinent des grandes pierres de taille en granit, dans une solution enclenchée de bonne facture, qui pourrait bien s'agir du sol original qui achevait la tour romaine et sur celui qui au passé s'est levé la rotonde qui hébergeait la lampe.

En 1789, la restauration du phare poussée par le Consulat de la Mer et dirigée par Eustaque Giannini, a eu pour objectif adapter la construction aux nouvelles techniques de signalisation maritime, donc ils ont remplacé la structure finale de la Tour par deux corps octogonaux dont le deuxième a été conçu comme une lanterne et a été modifié des années après.

Le premier corps est occupé par la salle dénommée Giannini. Une chambre octogonale avec quatre piliers radiaux qui laissent un espace pour un couloir annulaire et un grand banc. Le séjour se couvre avec une fausse coupole. Dans la partie haute de l'un de ces piliers le propre architecte a laissé une constance de son intervention dans une inscription qui dit: "DIRIXIÓ ESTA OBRA EL THENIENTE DE NAVÍO INGO ORDINARIO DE MARINA D. EUSTAQUIO GIANNINI". Il semble paradigmatique que l'ingénieur voudrait perpétuer son nom dans la mémoire des gens et qu'il ait recouru à une solution similaire à l'adoptée par l'architecte Caio Sevio Lupo quand il a disposé son inscription commémorative aux pieds de la Tour.

À partir de cette chambre octogonale la montée à la lanterne est faite à travers d'une broche ou d'un escalier en colimaçon qui se loge au petit kiosque avec la forme de guérite qui nous conduit au deuxième corps. Il s'agit, actuellement, d'une chambre fermée mais dans son origine elle a été conçue comme une lanterne et d'amples baies vitrées ont été ouvertes dans chacune de ses faces et une petite coupole achevée par une sphère qui agissait comme une cheminée ou une sortie de fumées. Cette structure a été réformée passés quelques années, quand on a vérifié que les lampes de charbon étaient très coûteuses et la lumière qu'elles produisaient n'éclairait pas le suffisant. Pour ce motif le Consulat de la Mer a choisi de modifier le système d'illumination et d'adapter le bâtiment pour placer la nouvelle lampe.